

Action 1 : Améliorer les accès au cirque et rééquilibrer les flux

L'accès à Mafate est actuellement complexe avec des manques certains dans les parkings sécurisés, les transports en communs et l'ouverture tardive de l'accès Rivière des Galets.

Cette réalité, entraîne nécessairement une perte de fréquentation et favorise un déséquilibre des flux en faveur des îlets du Sud (haut Mafate) au détriment de ceux du Nord.

Le cadre de cette action sera de chercher à rééquilibrer les flux touristiques, favoriser les mobilités et rendre Mafate facilement accessible tant depuis le bassin de vie Ouest que de la zone urbaine de St-Denis et ses environs.

Un élément fort est également la valorisation des entrées et des vues liées à ces entrées par leur valeur symbolique et incitative sur Mafate et sur le cœur du parc.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Réussir à mieux orienter les flux et à faire fonctionner Mafate de manière plus étalée dans le temps (dans le cadre des contraintes climatiques)
- Marquer les portes d'entrée comme un véritable « passage », le début d'une grande expérience

Objectifs de l'action

- Disposer de suffisamment de parkings sécurisés liés à des itinéraires touristiques réalisables,
- Améliorer l'accès à l'information et les possibilités d'actions sur les mobilités douces et sur le transport en commun

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

Action conduite par le SGH faisant suite à l'étude sur les portes d'entrées (dans le cadre de la Fiche COST)

Liens avec les stratégies actuelles

Lien Charte du Parc national

Lien avec les Politique des Communes et des projets d'aménagement d'entrée de site (Sans Soucis- Saint Paul)

Lien avec projet d'aménagement des Portes du parc

Descriptif des différentes opérations

L'objet de cette fiche-action est principalement de renforcer les éléments de l'action en cours contenue fiche COST. Elle doit s'appuyer sur la prise en compte des études précédentes et sur les actions conduites dans le cadre de la fiche COSTE par le SGH sur l'ensemble des portes d'entrées.

Action 1 : Améliorer les accès au cirque et rééquilibrer les flux

Préalable

Rappel des éléments clefs faisant consensus

- Le niveau minimum attendu est celui d'un stationnement sécurisé ;
- L'amélioration du niveau de services doit pouvoir comporter : une information sur Mafate à minima en français et en anglais, des toilettes, une possibilité boissons – eau minimum, voire un snack si l'exploitation en est possible ;
- Le paysagement de l'ensemble : il s'agit d'un sas, d'une première impression sur Mafate et vers le cœur habité du Parc. Il est important qu'elle soit réussie ;
- La valorisation des points de vue sur Mafate : le paysage est un élément essentiel de la richesse mafataise, il doit être à la fois être une émotion et une envie de découvrir le cirque.

Voir avis sur les différents accès dans le document annexe de Fiche 1

Opérations dans le cadre du scénario 1

Opération 1 Etudes complémentaires pour les accès à enjeu prioritaire

A ce stade, on observe qu'il existe 3 zones à enjeux prioritaires

- Un enjeu prioritaire sur la partie Est (Salazie) pour permettre de donner un accès facile à la partie Nord de Mafate/bas et résoudre un ensemble de problématiques comme hélicoptère)
- Un enjeu prioritaire sur la partie Ouest autour de l'accès lié à l'ensemble Rivière des Galets – Deux Bras – Dos d'Ane) (sécurisation des parkings, organisation de la zone de 2 Bras, meilleure ouverture/pérennisation de la piste/accès sentier par Dos d'Ane, bus et navettes)
- Un enjeu important au Maïdo (site majeur de l'île) (stationnement sécurisé, information, amélioration du sentier d'accès)

Sur ces zones des démarches existent dans le cadre de la fiche COSTE, un ensemble d'actions qui pourraient être complétées par :

- ***Une étude générale de fonctionnement et d'aménagement sur l'accès par Salazie***
- ***Des études et ou des opérations plus spécifiques sur la zone Rivière des Galets Deux Bras***
- ***La création d'un groupe de travail sur le Maïdo prenant en compte afin de trouver des solutions aux points bloquants (priorité au parking gardé et aux navettes / bus)***

2 autres accès sont en évolution et à prendre en compte ultérieurement en phase 2 :

- Accès par Sans Soucis qui demande une opération foncière/ ou des solutions d'accès)
- Accès par Taïbit qui demande une desserte en transport public suffisante depuis Cilaos afin de privilégier un parking à Cilaos (action en cours)

Opération 2 - Facilitation de l'accès et l'information – optimisation des accès transport en commun

Trois actions semblent indispensables :

- Un accès à toute l'information regroupée dans le site internet et le document Mafate (voir partie communication)
- La création d'un billet unique – « Bus Rando » valable sur les différentes compagnies

Action 1 : Améliorer les accès au cirque et rééquilibrer les flux

- Faire évoluer les horaires des navettes pour mieux les adapter aux randonneurs (notamment accès tous les jours en saison d'activité).

Opérations dans le cadre du scénario 2

Opération 3- Etudes préalables de préparation au scénario 2

Etudes préalables techniques pour la zone Galets / Deux Bras permettant éventuellement de pérenniser les entrées et les sorties au niveau de la rivière des galets.

- Etude Lien Cap Noir - Deux Bras par Ilet Noury : étude pour un sentier de descente en lien avec l'aménagement de Cap Noir et un accès direct à 2 Bras pouvant être utilisé en période de fermeture de la piste.
- Etude Piste hors eau Rivière des Galets : connaître la faisabilité technique et financière d'un ouvrage plus pérenne plus en hauteur que la route actuelle.
-

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Etudes de faisabilité technique et économique complémentaire pour l'amélioration des accès	• Etude complémentaire d'aménagement et de fonctionnement de la zone d'accès de Salazie de Bord Martin à Col des Fourches.	20 000 €
	• Etude complémentaire d'aménagement de la zone de Deux Bras (Intégration dans l'étude de la desserte hélicoptère)	20 000 €
	• Etude sur le modèle économique possible en termes de gardiennage-buvette et autres services au Maïdo	10 000 €
Opération 3 : Etudes techniques préalables à la phase 2	• Etudes préalables accès pédestre Dos d'Ane (Cap Noir) - Deux Bras	10 000 €
	• Accès véhicules hors eau à Deux Bras	40 000 €
Opération 2 Facilitation de l'accès et l'information – optimisation des accès transport en commun	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul accès à l'information regroupé dans le site internet et le document Mafate (voir action 5) • Création d'un ticket – Rando-Bus 	
TOTAL EN PHASE 1		100 000 €

Pilote proposée	SGH
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, Région, Département, ONF, TCO, Communes, OTI

Action 1 : Améliorer les accès au cirque et rééquilibrer les flux

Ce volet qualitatif complémentaire pourrait enrichir le programme ZAC déjà financé : aménagement global en lien avec accès à Mafate (parking gardé, point info-services, voire petite restauration). Etudes et travaux finançables FEDER 7.05 ou FEADER 7.5.5

Axe 1 – Action 2 : Valoriser l’offre de promenade et randonnée

Le réseau de sentiers de Mafate est l’élément clef de la vie des Mafatais, tout autant que celui de l’offre touristique. En effet, ce réseau est à la fois un élément d’attractivité en lui-même mais aussi le moyen de visiter le cirque. C’est donc un axe majeur et prioritaire en matière d’investissement-équipement-organisation.

Ce réseau de sentiers est reconnu aujourd’hui comme une offre difficile, pas toujours aisée « à lire » par le visiteur.

Le choix de la politique à développer dépendra beaucoup de l’objectif final qui sera visé (scénario 1 d’amélioration ou scénario 2 de rupture pour aller vers un site écotouristique de niveau international).

Objectifs de l’action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Disposer d’une offre de sentiers bien lisibles pour les différentes cibles de visiteurs visées (scénario 1 et préparation au 2).
- Réussir à mieux orienter les flux dans l’espace (scénario 1)
- Renforcer l’attractivité du cirque et du réseau de sentiers en fonction de l’objectif final choisi (scénario 1 ou scénario 2)

Objectifs de l’action

- Rendre l’offre lisible, attractive et praticable à différents publics (d’abord scénario 1 puis scénario 2 si confirmé)
- Avoir une vision claire du réseau de sentiers et des équipements à réaliser pour le futur en fonction des objectifs choisis ;
- Optimiser les conditions pour la gestion et l’amélioration du réseau.

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l’action

Actions en cours

Politique du Département (sentiers – signalétiques – hébergement)
Action de l’ONF

Liens avec les stratégies actuelles

Lien Charte du Parc national
Lien avec projet d’aménagement des Portes du Parc (fiche COST)

Descriptif des différentes opérations pour le scénario 1 : amélioration du fonctionnement actuel

Opération 1 : Définition et mise en place d’un schéma de valorisation du réseau de sentiers par un groupe de travail

La réalisation de ce schéma de valorisation est à définir de manière partagée avec un groupe de travail représentatif (au minimum PNRéunion, Département, ONF, IRT, TCO ...) en interne. Il doit avoir comme objectifs et éléments de réalisation les points suivants :

- **une visualisation de l’offre pour les différents publics (balade, randonnée, randonnée sportive):**

Axe 1 – Action 2 : Valoriser l’offre de promenade et randonnée

- définir les boucles et itinéraires à partir des différentes entrées et des différents îlets permettant de visualiser des circuits phares pour différents publics bien définis (au minimum pour 3 niveaux Balade-Randonnée-Randonnée sportive) (lier cette action à l’action 5 sur la communication de l’offre).
- **une prise en compte du rééquilibrage des flux**
 - En lien avec l’axe 1 – action 1 sur les accès et entrées, définir les actions à conduire pour favoriser le fonctionnement de circuits liés à la partie basse du cirque (sécurisation, politique d’entretien, amélioration éventuelle des aménagements)

Dans ce cadre, une action d’AMO est possible par un bureau d’étude pour cadrer et faciliter le processus de travail.

Opération 2 : Actions d’aménagement éventuelles des itinéraires définis par le schéma de valorisation

Les actions pouvant être conduites dans ce cadre sont liées principalement à la pérennisation de boucles et itinéraires pouvant avoir un impact sur les deux objectifs définis précédemment dans l’opération 1. Si la faisabilité (technique, économique) et l’intérêt (fragilité, aléas de risques et continu..) de ces actions est à définir avec le groupe de travail, nous proposons à ce stade celles semblant le plus probable :

- *Sécurisation de la progression voire amélioration en matière d’intégration et de qualité des ouvrages du sentier Augustave (grande importance pour Aurère et Ilet à Malheur)*
- *Valorisation et mise en avant de l’offre Deux Bras-Cayenne-Deux Bras avec aller par fond de la Rivière et retour par passerelle Bras d’Oucy*

Descriptif des différentes opérations pour le scénario 2

Opération 3 : Définition d’un ou deux itinéraires majeurs de 3 jours d’un intérêt de niveau mondial et accessible à une clientèle de niveau moyen (5 à 700 m de dénivelée positif – 4h de marche)

La définition de cet ou de ces itinéraire(s) de niveau mondial peut conduire éventuellement à la réouverture de certains sentiers ou à la réalisation d’un hébergement complémentaire si besoin ou d’un équipement majeur comme un ouvrage de franchissement de grande nature. Il se peut que, dans ce cadre, la politique d’accès puisse également évoluer.

A noter que la durée de 3 jours / 2 nuits correspond à format adapté pour une offre écotouristique Réunion et une possibilité de randonner ne nécessitant pas obligatoirement un transfert de bagages à l’intérieur du cirque.

Cette action nécessite d’effectuer ici une étude de faisabilité générale (aménagements, équipements, intérêts, dangers éventuels, contraintes) sous la conduite du groupe de travail

Axe 1 – Action 2 : Valoriser l’offre de promenade et randonnée

Conditions de réalisation

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
1 - Réalisation du schéma d'aménagement et de valorisation	En interne par groupe de travail AMO Possible	<u>20 000 €</u>
2 - Actions d'aménagement liées au scénario 1:	Etudes complètes de maîtrise d'œuvre et travaux de réalisation sur 2 circuits	200 000 €
3 – Etude préalable à la création d'un ou deux itinéraires majeurs de 3 jours	MO par groupe de travail Etude de faisabilité par BE	50 000 €
TOTAL EN PHASE 1		270 000 €

Pilote proposé	Département (ou copilotage Département/ONF)
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, Région, Département, ONF, TCO

Axe 1 - Action 3 : Mise en découverte et démarche d'attractivité des ilets avec les habitants

Point de vie, lieux de halte et de rencontre, les ilets de Mafate ne sont pas, pour autant et toujours aujourd'hui, un élément fort de l'expérience mafataise. Ils sont parfois peu entretenus, sans point d'information véritable, ils ne permettent pas un accès au patrimoine et n'offrent que des contacts limités avec les habitants,...

Rendre les ilets plus attractifs (à travers quelques équipements de base) et renforcer l'expérience mafataise patrimoniale et humaine sont les fils directeurs de cette action. Ce principe d'échange repose à la fois sur la volonté d'habitants heureux de partager et sur la possibilité d'organiser ces échanges (médiation, lieux de partage,...) de manière non perturbatrice pour la vie locale.

La clef de la réussite sur cette action est la capacité des intervenants à mobiliser réellement et durablement (par-delà les études) la population locale pour la définition des éléments mais aussi pour leur participation au processus d'animation.

Un travail avec les habitants afin de définir et/ou préciser ce projet ilets par ilets est ici indispensable. Ce qu'ils feront ensemble est plus important que ce qu'ils feront.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Améliorer l'attractivité générale des ilets pour les habitants et les touristes,
- Faire émerger une identité pour chaque ilets.
- Permettre un échange culturel entre touristes et habitants
- Permettre la découverte du patrimoine et de l'histoire et de la culture des mafatais

Objectifs de l'action

- Sur la base d'un cadre partagé, définir un projet d'attractivité sur 4 ilets pilotes qui sera inséré dans la définition du SEI (Schéma expérimental des Ilets)
- Impliquer les habitants dans leur processus de valorisation
- Préparer à la médiation humaine
- Mettre en place la première phase de ce projet et définir la deuxième pour le scénario 2

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

Mise en place du Schéma expérimental des ilets
Développement du projet d'attractivité des ilets
Action du GAL / TCO
Formation ACAR développée par AD2R
Projet point information à La Nouvelle

Liens avec les stratégies actuelles

Lien Charte du Parc national
SDAIM et schéma expérimental des ilets pilotes
Projet SIVE - Schéma d'Interprétation
Valorisation Écotouristique qui définit les thèmes forts de chaque ilets.

Axe 1 - Action 3 : Mise en découverte et démarche d'attractivité des ilets avec les habitants

Descriptif des différentes opérations pour le scénario 1

Préalable Le projet d'attractivité des ilets

L'opération d'attractivité comprend 3 points majeurs

- *L'amélioration possible des services aux touristes – (information, signalétique, abris, eau, wifi, toilettes, lieu de rencontre habitants – touristes, gestion de l'hélicoptère ...)*
- *Un projet de valorisation patrimonial (sentier découverte, point de vue, reconstitution, living history,...) défini avec les habitants en utilisant les travaux précédents comme le schéma d'interprétation et de valorisation écotouristique*
- *Le projet de médiation humaine avec une personne de l'ilet*

Voir Annexe fiche 3

Opération 1 : Définir le projet d'attractivité de 4 ilets pilotes autour du schéma expérimental en s'appuyant sur une association de développement de l'ilet

La démarche a pour objectif de développer une attractivité plus forte des ilets pour les touristes et les habitants. Il est important de prendre en compte et d'acter les éléments suivants :

- La démarche d'attractivité s'appuie en phase 1 sur un travail avec les 4 ilets désignés comme pilotes (Aurère, Roche Plate, Marla, Grand Place) dans le cadre du schéma expérimental des ilets de Mafate ;
- Dans ces ilets, la démarche doit s'appuyer sur une association (ou une fédération d'associations) existante ou à créer et dont l'objet ou l'un des objets sera cette démarche d'attractivité (les associations liées à la gestion de l'eau/ ou de l'énergie peuvent être par exemple utilisées).
- La démarche d'attractivité doit être incluse dans une vision plus générale du projet de développement de l'ilet et de traitement des problématiques (urbanisme et gestion du risque, eau, énergie,...)
- Une période de définition du projet d'attractivité doit alors débiter avec les représentants de l'association et les habitants du projet de valorisation par une série de réunions animées dans le cadre des bases techniques définies en annexe (Annexe-Fiche 4) afin de définir le quoi et le où et le qui prend en charge le fonctionnement. Pour les projets de living history, il faut pouvoir aider les éventuels porteurs de projets ou assister à la définition d'un projet de l'ilet.
- Cette démarche peut être accélérée avec une assistance de type AMO afin d'alléger la charge du pilote de l'action et de pouvoir effectuer plus rapidement les restitutions.
- La restitution finale est un schéma d'aménagement de l'ilet.

Opération 2 : Réalisation des premières opérations de la démarche d'attractivité

Objectifs de réalisation : il est à ce stade difficile de préciser la nature de chaque projet

- l'opération peut comprendre l'ensemble des phases de réalisation sur 1 ou deux ilets (Marla et Aurère sont suffisamment avancés en matière de fonctionnement pour définir et mettre en place un tel projet)
- ou deux opérations transversales d'équipements sur les 4 ilets (comme un projet de médiation / sentier d'interprétation par ilet ou boucle de découverte à partir de l'ilet)
- la définition d'un ou deux projets éventuels de living history (on considère seulement pour la phase 1 la réalisation des études préalables et des recherches de financement).

Axe 1 - Action 3 : Mise en découverte et démarche d'attractivité des îlets avec les habitants

- Réalisation d'une étude préalable de définition du mobilier et des équipements ;
- Réalisation du schéma d'aménagement, des AVP et de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des îlets pilotes d'Aurère et Marla) ;
- Réalisation de l'AVP des projets éventuels de living history (BE Architecte – Paysagiste – Médiation patrimoine – économiste du tourisme) ;
- Réalisation des travaux et équipement pilote du projet d'attractivité sur Marla et Aurère :

Opération 3 : Préparer la médiation humaine

L'objet final est ici de proposer des prestations en journée ou en fin d'après-midi par tous les gîtes (sur une base payante). Elles peuvent être de différents types : balade de découverte avec rencontres et/ou expériences locales (atelier cuisine, petit concert,...).

() Ces prestations doivent rester des prestations de type promenade découverte afin de ne pas être assimilées à des randonnées et nécessiter un DE ou un BE.*

Pour cela il faut réaliser en phase 1

- un travail préparatoire pour la création des circuits ou des activités de découverte,
- une définition des contenus pour chaque îlet concerné par le projet
- une identification et une formation des acteurs potentiels issus de chaque îlet concerné
- la définition d'un système économique public et ou privé
- un travail préparatoire de l'association de développement pour que les gîteurs et les guides travaillent ensemble et que tous proposent à leurs clients la possibilité de cette prestation.

Distinction entre scénario 1 et 2 / Phase 1 et Phase 2

La démarche d'attractivité est à faire dans les 2 scénarii. C'est l'intensité de la démarche qui différencie les deux scénarii. Les actions de living history (à investissement et implication économique plus forts) sont un bon marqueur de la différence entre les 2 scénarii.

Axe 1 - Action 3 : Mise en découverte et démarche d'attractivité des ilets avec les habitants

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Organiser et définir la démarche d'attractivité dans le cadre du schéma expérimental des 4 ilets pilotes	En interne – PNR – AMO ponctuelle possible notamment pour la réalisation des documents de travail et de restitution.	40 000 €
Opération 2 : Mettre en place les premières étapes de l'opération d'attractivité	Réalisation d'une étude préalable de définition du mobilier et des équipements et des AVP et de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des 4 ilets pilotes (Paysagiste – Médiateurs patrimoine)	20 000 € (à lier opération 1)
	Réalisation de l'AVP d'un projet de living history (BE Architecte – Paysagiste – Médiation Patrimoine – économiste du tourisme) et d'un projet pilote	30 000 €
	Réalisation des maitrise d'œuvre, des travaux et des équipements du projet d'attractivité des ilets	150 000 €
Opération 3 : Préparer la médiation humaine	Préfiguration des contenus Définition des modalités économiques de fonctionnement Identification des animateurs AMO possible pour conforter le déroulement de l'action	10 000 €
TOTAL EN PHASE 1		250 000 €

Pilote proposé	PNRéunion (avec appui ONF)
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, TCO, GAL, Communes, Département, AGGM, OIT, ONF,...

Axe 1 – Action 4 : Faire évoluer l’offre d’hébergement vers plus d’authenticité-confort-intégration-écoresponsabilité en site isolé

Les tendances constatées sur l’évolution de l’offre d’hébergement alternent entre aspects positifs et de nombreux sujets d’inquiétudes sur les évolutions quantitatives et qualitatives.

Cette action a donc pour objet de définir un cadre nécessaire d’évolution du parc d’hébergements mafatais, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Les objectifs visés doivent être établis et partagés. A partir de ces objectifs, c’est tout le processus de gestion des projets qui doit être repensé dans le cadre des 2 scénarii.

Objectifs de l’action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

Réussir à donner une orientation d’évolution quantitative et qualitative à l’offre mafataise dans le cadre de la stratégie choisie.

Objectifs de l’action

Définir les principes de l’offre souhaitée pour le futur

Définir et mettre en place une politique d’accompagnement

Identification des politiques, études des actions en lien avec l’action

Actions en cours

- Financements régionaux de soutien à l’hébergement
- Politique actuelle de la Région en matière d’aide à l’hébergement
- Cellule d’assistance de l’IRT aux porteurs de projet
- Action du Parc et notamment des médiateurs pour orienter les porteurs

Liens avec les stratégies actuelles

Charte DD du Parc

SDAIM TCO / fiche sur développement touristique

Schéma de Développement et d’Aménagement touristique régional en cours d’élaboration.

Descriptif des différentes opérations liés aux scénarii 1 et 2

Opération 1 Créer les outils de cadrage de l’évolution : référentiels et cahier de tendances pour Mafate et sites isolés - typologies hébergements (travail intégrant le scénario 1 et 2)

A/ Définir une typologie d’hébergement

Il est, en premier lieu, important dans cette action de passer par une définition des types d’hébergement (il y a plusieurs types de gîtes au confort bien différent) afin d’adapter à la typologie de structures.

Pour mémoire typologies repérées durant le diagnostic :

- Les classiques,
- Les confort,
- Les tendances,

Axe 1 – Action 4 : Faire évoluer l’offre d’hébergement vers plus d’authenticité-confort-intégration-écoresponsabilité en site isolé

- Chez l’habitant,
- Les campings
- Les zones naturelles pour camper.

Attention ! les projets de rénovation seront un axe de travail majoritaire dans le futur.

B/ Créer les outils nécessaires

Les objectifs fixés nécessitent de développer plusieurs outils :

- **Un référentiel spécifique pour les nouveaux projets (création, extension et rénovation). Ce cahier des charges doit permettre de cadrer :**
 - Les types de construction,
 - Les matériaux utilisables,
 - Les principes généraux d’organisation de l’offre en termes de surfaces et de distribution des espaces,
 - L’organisation générale et les principes d’aménagement des extérieurs,
 - Les principes généraux de décoration,
 - Les principes de gestion énergie/eau/assainissement,
 - La prise en compte du confort client, des lieux d’échanges, de la qualité de vie,
 - Les services fournis.

Ce référentiel devra être rédigée de manière à être aisément compréhensible par les porteurs de projet, tant sur le fond que sur la forme. Un lien peut être fait dans le fonctionnement avec la marque Esprit Parc. Le PNRéunion, l’IRT et la Région, le Département, le CAUE, l’AG2R devront, a minima participer à son élaboration.

- **Un cahier de tendances** lié au territoire dans un esprit « authenticité – identité – développement durable » permettant de trouver des idées et des orientations, des exemples de plans,... (lien à faire avec le travail du CAUE)

De plus, ce cahier des charges doit intégrer une vision graduelle avec deux niveaux en matière de prise en compte des critères :

- *le niveau Qualité durable*
- *le niveau Haute qualité durable plus exigeant mais qui permettra d’obtenir un plus haut niveau de subvention **(et qui pourrait être obligatoire si le scénario 2 se met en place)***

Le référentiel pourrait également évoluer notamment en fonction de la mise en place d’une démarche sur l’éco-construction.

Axe 1 – Action 4 : Faire évoluer l’offre d’hébergement vers plus d’authenticité-confort-intégration-écoresponsabilité en site isolé

Opération 2 : Redéfinir la politique d’accompagnement des porteurs de projets

Cette partie comprendra les actions suivantes :

1. Une phase préalable de mise à plat d’un certain nombre de dysfonctionnements administratifs :

- Les normes d’accessibilité (actuellement appliquées pour nous sans raison pour l’accessibilité sur des hébergements de type refuges) (voir annexe – Fiche 4) ;
- Les problèmes relevés de fiscalité (taxe foncière payée par certains acteurs) : identifier qui – pourquoi – prévoir remboursement si besoin ;
- Les problèmes de légalité de fonctionnement (quelles sont les obligations minimum à respecter). *CF pt 1 annexe fiche 4.*

Formation / information des acteurs administratifs

Il existe aujourd’hui trop de disparités de connaissances chez les acteurs administratifs. Il faut prévoir une formation (fiscalité, normes, économie,...) ou au minimum une information complète (sous forme de livret/site internet) de l’ensemble des acteurs pouvant être amenés à intervenir dans les dossiers.

2. Une redéfinition des surfaces des concessions liées au tourisme

Dans le cadre d’une évolution des offres, il faut faire évoluer les surfaces des concessions afin de les adapter aux nouveaux types de projet, plus confortables donc plus consommateurs d’espaces. Ces éléments doivent être intégrés dans une vision économique d’un principe de gîte permettant de faire vivre correctement une famille. Cette évolution intègrera des coûts de réalisation plus importants en termes de surfaces bâtie et de coût au m². Il convient de repenser le système de financement et les durées de retour sur investissement. *Voir annexe fiche 4. pour rappeler les principes économiques et de surface à respecter*

3. Une redéfinition de la politique d’accompagnement

Création d’une feuille de route du porteur

Il faut prévoir la réalisation avec l’ensemble des administrations s’occupant de ces problématiques **une feuille de route administrative du porteur de projet** avec toutes les étapes à franchir et des engagements clairs sur la durée de chacune des phases.

Mise en place d’un guichet unique

Globalement, il faut aller vers la simplification et ne plus avoir qu’un interlocuteur pour la partie administrative (principe de guichet unique avec interlocuteur à identifier)

Pour cela, il faut un interlocuteur sur le terrain (le médiateur du PNRéunion) qui transmet ensuite à la cellule technique du pool hébergement.

-

Mise en place du pool hébergement

Un ensemble d’acteurs travaillent en partenariat (pool sur l’hébergement rural) avec des missions bien définies et établies chronologiquement dans le dispositif d’accompagnement pour chaque institution participant au dispositif ;

Axe 1 – Action 4 : Faire évoluer l’offre d’hébergement vers plus d’authenticité-confort-intégration-écoresponsabilité en site isolé

Il existe un service technique central d’assistance au porteur de projet (administratif, aide au cahier des charges, aide technique,...)

- Un aide technique avec des intervenants spécialisés (architecte, paysagiste, décorateur, technicien de construction...) de différentes administrations ou mobilisables sous un système de chèque conseil vers des porteurs ;
- Une procédure et des outils de projet avec un état des lieux – un dossier à remplir ;
- Une aide financière liée au respect des critères avec 2 niveaux d’intervention financière en fonction du niveau d’engagement du porteur (QDM/HQDM) ;
- Une prise en compte du fait qu’une partie des porteurs construiront eux-mêmes leur gîte (besoin de formation et de suivi) ;
- La mise en place d’un suivi de chantier (formation des médiateurs ?).

Lien de l’accompagnement technique et financier à la réalisation du projet

Nous conseillons de conditionner la partie aide et accompagnement à l’assistance. On peut ainsi offrir un maximum d’avantages à passer par une solution clef en main (attribution de la concession, aide technique, aide financière,...)

Opération 3 : Mettre en place un atelier de transformation de l’offre

La sensibilisation, la formation et l’accompagnement des acteurs à l’écoresponsabilité et à la qualité sont indispensables et tout particulièrement dans l’objectif du scénario 2. Il est proposé de **Définir et lancer une opération « transformation de l’offre »**

L’objectif serait ici, chaque année, de transformer 3 offres/ an en les faisant passer d’un service à une vraie « éco-expérience Mafataise. (lien à faire avec politique de l’IRT sur le tourisme expérientiel)

- Préciser un processus de transformation (voir annexe)
- Trouver 3 professionnels volontaires / an
- Définir le processus d’accompagnement et les personnes à impliquer
- Proposer un mode de forte mise en valeur commerciale de l’offre transformée.

Axe 1 – Action 4 : Faire évoluer l’offre d’hébergement vers plus d’authenticité-confort-intégration-écoresponsabilité en site isolé

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Fixer les objectifs et définir les outils	Définition des référentiels et des outils (BE sur principe d'AMO)	25 000 €
Opération 2 : Redéfinir la politique d'accompagnement du projet	AMO pour l'accompagnement à la définition de la politique	<u>15 000 €</u>
Opération 3 : Mettre en place un processus de transformation de l'offre	<u>Accompagnement de l'IRT pour transformation de l'offre (BE et en interne)</u> Définition du processus + ateliers de transformation et suivi (12 structures * 2000 €)	30 000 €
TOTAL EN PHASE 1		70 000 €

Détailler les montants.

Pilote proposé	IRT
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, CAUE, Région, Département, AD2R, AGGR, TCO, Communes

Action 5 : Mieux communiquer et informer sur l'offre Mafate

Le diagnostic a montré plusieurs éléments limitant dans la communication liée aux pratiques touristiques dans le cirque de Mafate. Ils limitent la lisibilité de l'offre, son intérêt et la possibilité d'organisation de séjours.

Il est donc important de remettre la communication sur de bons rails en favorisant à ce stade

- la construction de messages clairs et d'une offre bien lisible,
- une meilleure information avec des supports performants, ainsi qu'un lien plus facile à la réservation.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Mettre en place des bases performantes pour la communication d'informations sur l'organisation de l'offre et les possibilités de réservation.

Objectifs de l'action

- Disposer des messages, des données et des supports pour informer les différentes cibles ;
- Faire adhérer les acteurs du tourisme à cette communication.

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

- Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Touristique
- Recensement des acteurs de l'écotourisme (CCI Océan Indien)
- Le TCO porte actuellement l'étude de construction d'une antenne de l'OTI ouest sur la Nouvelle (appel d'offre en cours)

- Projet de valorisation du fonds patrimonial Mafate porté par le SRI Région (banque de données et/ou site Internet proposant des circuits thématiques patrimoniaux).

Liens avec les stratégies actuelles

Politique régionale du tourisme

Centrale de réservation IRT

Politique de communication de l'OTI de l'Ouest

Descriptif des différentes opérations

Opération 1: Organisation la lecture de l'offre touristique dans Mafate (scénario 1)

Le développement de la lisibilité de l'offre de Mafate doit se faire principalement pour deux éléments clefs :

Les hébergements

Actuellement tout est gîte. Or il faut pouvoir distinguer et informer sur les différentes typologies. A ces types d'hébergements, il faudra donner un nom attractif (l'utilisation de termes locaux compréhensibles par des non créoles pourrait être adaptée) (cf fiche 4 Hébergements)

Les itinéraires

L'offre de boucles et d'itinéraires possibles doit être rendue visible (travail en lien avec l'Action 2 portant sur l'organisation de l'offre) avec la déclinaison d'une gamme.

Action 5 : Mieux communiquer et informer sur l'offre Mafate

- Il est particulièrement important dans cette gamme par rapport au scénario 2 de bien identifier une offre de niveau balade (environ 500 m de dénivellée positif / jour 4h de marche maximum/ pas de difficulté de franchissement). Cette offre peut se composer de boucles de 2 j ou d'un itinéraire de 3 J en traversée
- un ensemble de boucles et d'itinéraires forts, des suggestions, des itinéraires phares en fonction du nombre de jours à passer dans Mafate ;
- le temps de réalisation ;
- ce qu'il est possible de faire au départ de chaque parking ou lieu d'entrée ;
- ce qu'il est possible de faire en étoile au départ de chaque ilet.

Opération 2 : Réaliser une carte écotouristique et un livret d'information (scénario 1)

Préalable Clarifier la communication en matière de destination et de zonage de la carte

Mafate constitue en soi une micro-destination touristique avec sa propre identité. Cependant la réalisation de documents et de sites internet pose la question de l'organisation géographique de ces supports. Si Mafate est une porte d'entrée de communication, il est important de pouvoir aussi disposer d'une échelle suffisante pour organiser son séjour (Partie Nord, Cirque de Salazie, Cirque de Cilaos,...)

Réalisation d'une carte écotouristique (Mafate / cœur du Parc national)

Il existe un besoin d'un document à la fois technique mais aussi suffisamment attractif et évocateur. Cette carte devra permettre d'identifier les différents itinéraires mais aussi de positionner les éléments de patrimoine forts, les îlets et les entrées.

La carte pourra être réalisée avec l'utilisation du verso pour faire un descriptif des boucles et itinéraires proposés et mettre en avant quelques points de patrimoine.

Elle devra au moins être réalisée en français et en anglais voire en Allemand (première clientèle étrangère actuellement) .

Cette carte pourra également se retrouver en format réduit aussi bien sur le site internet, que dans le livret d'information générale. Elle peut être reprise sur différents sites portails et documents supports : IRT, PNRéunion, OTI Ouest

Réalisation d'un livret d'information séparé (ou dos de la carte)

Techniquement, ce livret peut être directement inclus au dos de la carte ou constituer un livret totalement à part. Dans ce cas, il peut être diffusé sous forme numérique (pdf) afin de pouvoir être régulièrement modifié en interne sans réédition annuelle.

Dans ce livret, à vocation B&C, seront développées toutes les informations utiles pour organiser son séjour dans Mafate : les bons plans, les choses à faire, les lieux et toute l'information pratique (mobilités, stationnement, hébergements, offre d'itinéraires...).

La partie liée aux transports publics est extrêmement importante. Une personne doit avoir accès facilement à une information bien lisible pour organiser son transport pour accéder dans Mafate et dans les Hauts (celle-ci est aujourd'hui fragmentée par intercommunalités, difficilement appréhendable par un touriste, totalement illisible pour un étranger). Il serait également souhaitable de lier ceci à un « billet touriste » permettant de prendre les différentes compagnies.

Ce document sera téléchargeable sur internet et réalisé au moins en version anglaise.

Action 5 : Mieux communiquer et informer sur l'offre Mafate

Opération 3 Préparer la communication internet

La communication internet devra être repensée. Un site (ou partie de site présentant le cœur du Parc national et ses abords) avec une entrée écotourisme randonnée est à réaliser. Le site doit être multilingue. Il doit comprendre les éléments suivants :

- Apparaître comme un site emblématique bien identifié comme un site officiel de l'offre randonnée et écotourisme de la Réunion
- En lien ou intégré aux principaux sites actuels (IRT, OTI de l'Ouest, PNRéunion, ONF,...)
- Une carte des sentiers avec les itinéraires valorisés ;
- Une présentation des patrimoines et des univers d'attractivités, des choses à faire
- La présentation de l'offre en fonction des différents univers de motivation
- L'ensemble des informations pratiques essentielles plus la possibilité de télécharger le pdf ;
- L'information pratique notamment celle en direct sur l'état des sentiers, la météo (webcam) ;
- Un lien avec les offres de produits institutionnelles et privées (produit Zarlou OTI, séjours TO,...) ;
- L'accès direct à la centrale de réservation pour les gîtes de Mafate avec un front office permettant une recherche directe par îlet (liens à la carte)
- Le lien avec d'autres sites d'information privés et publics ;
- Un service type chat avec un bon connaisseur de Mafate et de la randonnée pour s'informer ;
- Un renvoi sur Geotrek pour les itinéraires (site internet + application) qui peut être imaginé comme une extension pour la partie randonnée avec la partie application.

Il faut également favoriser et tisser un lien entre les sites privés et ce site (au minimum renvoi sur le site et sur la centrale de réservation).

Conditions de réalisation

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Organisation la lecture de l'offre	En partie en interne (groupe de travail) sous l'impulsion de IRT et du Parc	
Opération 2 : Réalisation supports d'information	En partie en interne (groupe de travail) sous l'impulsion de l'IRT. Interventions externes : <ul style="list-style-type: none"> • Agence de communication, • Dessinateur / infographiste, • Impression • Traducteur 	30 000 €
Opération 3 : Construction du site Web – Ecotourisme – Cœur de Parc - Mafate	Agence Web	50 000 €
TOTAL		80 000 €
Pilote proposé	IRT et OTI Ouest	
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, OIT, FROT Association hébergeurs,	

Axe 2 - Action 6 : Améliorer la commercialisation

Le processus de commercialisation actuel a fait apparaître, lors du diagnostic, les éléments suivants :

- La difficulté de réservation pour une grande partie des gîtes
- Certaines périodes propices comme juin et septembre demeurent à faible fréquentation.
- Pour le futur, les clientèles potentielles des pays émergents en pleine segmentation et encore mal connues.
- Un manque d'attractivité /prix de l'île de la Réunion et de l'Océan Indien en matière d'offre écotouristique.

Cette action vise donc améliorer le système commercial dans le cadre du scénario 1 et à se projeter dans le futur pour préparer le scénario 2.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Mettre en place un processus de réservation performant ;
- Améliorer le taux de fréquentation des hébergements particulièrement à certaines périodes stratégiques ;
- Préparer aux démarches marketing du scénario 2.

Objectifs de l'action

- Faire augmenter significativement le nombre de gîtes en réservation via la plateforme ;
- Fixer le cap d'évolution de l'offre écotouristique réunionnaise dans le cadre du SDATR ;
- Réaliser les études nécessaires à une bonne compréhension des marchés ;
- Planifier des actions de commercialisation.

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

Plateforme de commercialisation régionale

Liens avec les stratégies actuelles

Lien avec la réalisation du SDART

Descriptif des différentes opérations

Opération 1 : Etablir des actions ciblées sur des clientèles et des périodes spécifiques (scénario1)

Cette action commerciale vise à favoriser des venues de clientèles à des périodes stratégiques (comme mai, juin et septembre) à travers une action vers des TO (thématiques : randonnée – écotourisme) de pays à fort potentiel. Elle peut notamment être en lien avec une politique de prix favorable (aérien, hébergement).

Il s'agit d'actions de marketing direct : workshop, éductour, démarchage TO thématiques couplée, si possible, avec la définition d'une politique de prix favorables pour l'aérien et avec les hébergeurs.

Les principaux pays visés doivent être compatibles avec les marchés définis comme prioritaires au niveau de l'île de la Réunion et du SDATR. Cela peut être :

Axe 2 - Action 6 : Améliorer la commercialisation

- Les marchés cibles actuels de la destination : Allemagne, Suisse alémanique, Autriche, Afrique du Sud
- Les marchés intéressants identifiés comme nouveaux marchés cibles pour le « produit randonnée Mafate, (dans la cadre de la stratégie touristique de la destination Ile de la Réunion (exemple pays scandinaves, Nord Espagne, Japon,...)
- Une approche des marchés régionaux (Maurice, Afrique du Sud, Inde, Chine,...)

Opération 2: Continuer à faire évoluer le processus et les outils de réservation (scénario1)

L'objectif de l'action doit être ici de favoriser la réservation numérique des hébergements quel que soit le mode opératoire choisi par l'hébergeur.

En effet, tous les hébergements ne souhaitant pas être commercialisés de la même façon (BtoB, BtoC, ...), les services d'accompagnement à la commercialisation doivent permettre de répondre aux différentes attentes des professionnels.

Enlever les freins à l'entrée dans la plateforme et favoriser la connaissance des nouvelles possibilités

L'évolution actuelle en cours des taux de commission selon le canal de vente peut favoriser l'adhésion à la centrale de réservation d'une partie des professionnels si cela est porté à leur connaissance.

Dans tous les cas, il faudra un accompagnement personnalisé par l'IRT permettant aux professionnels :

- De connaître les principes de commercialisation de la centrale régionale
- De les aider à développer leurs activités comme l'utilisation d'outils numériques, le développement d'une page ou d'un site internet pouvant être mis à jour par le professionnel ;
- De fournir sous forme de widget un logiciel permettant de gérer les disponibilités et réservations sur leur propre site internet et éventuellement d'être connecté à la centrale de réservation

Rapprocher la plateforme de réservation des différents sites d'information publics et privés

Mettre en place des solutions logicielles permettant de rapprocher et de lier directement les sites d'information sur Mafate ou sur la randonnée à La Réunion d'une possibilité directe de réservation sur la plateforme IRT.

Faire évoluer l'interface d'accueil pour la rendre plus ergonomique et interactive

La centrale de réservation doit évoluer pour être plus interactive et rendre la recherche plus facile. Cette démarche est en cours au niveau de l'IRT. Les pistes d'évolution proposées sont les suivantes :

- Affichage sur la première page où apparait l'hébergement des données essentielles (prix, note, type,...) et surtout meilleure visualisation des retours clients directement sur la première page (note globale) et du prix.
- Agrégation des retours clients avec d'autres sites comparatifs
- Lien direct à une carte permettant de composer sa randonnée et de se connecter directement à l'ilet où l'on souhaite être hébergé avec proposition d'hébergement sur une liste hiérarchisée (par exemple choix entre note et prix) (Voir action 5 Opération 3)
- Meilleure lisibilité de la réservation du repas

Axe 2 - Action 6 : Améliorer la commercialisation

Conditions de réalisation

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Etablir quelques actions ciblées sur des clientèles et des périodes spécifiques	Actions commerciales IRT vers marchés spécifiques	50 000 € A définir par IRT selon besoins
Opération 2 : Faire évoluer le processus et les outils de réservation	Actions d'amélioration IRT Evolution du processus – solutions logicielles	50 000 €
TOTAL		100 000 €

Pilote proposée	IRT
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, Région, TCO, OTI, CCI, UCCOIC, FRT

Axe 3 - Action 7 : Mettre en place une coordination et une gouvernance du projet

Il ne peut y avoir de mise en place d'un projet sur Mafate sans une bonne coordination des actions et des politiques à conduire et sans une gouvernance efficace.

En effet, Mafate est un territoire socialement et géographiquement complexe par son isolement, où intervient un grand nombre d'acteurs et où les Mafatais doivent être totalement associés et impliqués dans les processus d'élaboration et de décision.

La mise en place d'une gouvernance politique du projet, sa coordination technique opérationnelle et la capacité de communiquer sont donc les 3 éléments indispensables à sa bonne réalisation.

Action 7:

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Réaliser la coordination du projet avec les Mafatais (et des Mafatais représentatifs) ;
- Impliquer et faire travailler ensemble et dans la même direction les différents services.

Objectifs de l'action

- Mettre en place une coordination technique efficace ;
- Avoir une gouvernance politique du projet ;
- Faire connaître et partager les avancées du projet.

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

Commission Cœur Habité

Liens avec les stratégies actuelles

Lien Charte du Parc national

Lien avec les politiques sociales des communes

Descriptif des différents opérations

Opération 1 : Création d'une cellule de coordination technique du projet et d'un mode de fonctionnement regroupant les différentes institutions travaillant sur Mafate et les représentants des Mafatais

Cette action passe par la mise en place d'une cellule de coordination technique du projet qui soit la suite du comité technique de l'étude Mafate. Elle regroupe les différentes institutions travaillant sur Mafate et les représentants des Mafatais. Cette cellule a pour vocation :

- de se rencontrer régulièrement (au moins une fois par an),
- de disposer de groupes de travail sur des thématiques d'action,
- de faire circuler l'ensemble des informations.

ORGANISME

DOMAINES INTERVENTIONS COMPETENCES

PNRéunion dont médiateurs Mafate

Stratégie de développement durable – préservation, valorisation,

Axe 3 - Action 7 : Mettre en place une coordination et une gouvernance du projet

IRT	Production tourisme communication commercialisation – assistance aux porteurs de projets
Région	Schéma développement tourisme, stratégie globale, financements
Département	Gestion du foncier, sentiers, hébergements départementaux
TCO	Energie, compétence tourisme, gestion des risques urbanisme et eau avec les communes
La Possession	Urbanisme, eau, politiques sociales
St-Paul	Urbanisme, eau, politiques sociales / LEADER (GAL Ouest)
SGH	Gestion de projets, gestion projets financements européens
Etat	Règlementation, programme aides, politique européenne
ONF	Sentiers, gestion forestière, entretien, valorisation
OTI	Production tourisme communication commercialisation produits localement
Association gardiens coeur habité, AGGM, autres hébergeurs ? Associations de développement local	Problématiques et vues opérationnelles locales, Participation des professionnels et habitants
AD2R	Formation, accompagnement des porteurs
CCI, CRITT, UCCOIC	Aide aux démarches d'innovation, aide aux porteurs de projets, mission de formation, approche économique globale, vue à l'échelle de l'océan indien
Chambre d'agriculture	Observation de l'agriculture réunionnaise, apporteuse de solutions
ADEM	Participation Recherche et Développement, expertise développement durable, accompagnement de démarche.

Opération 2 : Mise en place d'une coordination technique du projet Mafate Ecotourisme

La mise en place d'un coordinateur pour la mission tourisme est indispensable. Sans cela, les actions ne se mettront pas en place. Le projet de développement écotouristique de Mafate nécessite des moyens adéquats avec des personnels dédiés.

Le coordinateur du projet Mafate doit, de plus être rattaché à un organisme central ayant une compétence territoriale et/ou thématique d'intervention majeure. Il existe plusieurs possibilités : PNRéunion, TCO, OTI, Département, IRT, Sous-préfecture.

Profil et mission du coordinateur

Axe 3 - Action 7 : Mettre en place une coordination et une gouvernance du projet

Profil	Missions
<ul style="list-style-type: none"> Bonne expérience du développement local et de l'écotourisme (autres expériences) Capacité de coordination et d'écoute Capacité de proposition, vue stratégique Capacité administrative de gestion de projet Connaissances du secteur touristique Capacité d'adaptation selon le profil de l'interlocuteur Connaissances du fonctionnement des collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des différents acteurs pour la réalisation des actions Relance monitoring et évaluation Interventions stratégiques et techniques dans la conduite des différentes actions Pilotage de certains marchés publics Communication Conseils et accompagnement des collectivités Animation d'un réseau

Opération 3 : Mise en place d'un principe de pilotage politique du projet au sein de la Commission cœur habité (CCH)

Le pilotage politique du projet est à mettre en place au sein de la CCH. Pour cela, il est proposé quelques évolutions les acteurs :

- Participation à la CCH de la Région, des communes et des associations ayant pour objet le développement du cirque ;
- En plus des référents quartiers, il serait intéressant d'introduire des membres des associations de développement des îlets pilotes (membres du bureau) et faire participer les animateurs. L'important serait de faire participer les mafatais conscients des enjeux et dynamiques dans les réflexions liées au développement et de les intégrer au fonctionnement de la CCH.

La CCH opère à chaque session à un point sur l'avancée des projets, corrige le plan d'actions et définit les procédures de validation à réaliser.

Axe 3 - Action 7 : Mettre en place une coordination et une gouvernance du projet

Conditions de réalisation

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 Mise en place d'une coordination technique	Définition des principes de fonctionnement et mise en place	
Opération 2 : Mise en place d'un coordinateur	Création d'un poste de coordination Evaluation poste coordonnateur(trice) /an : Salaires et charges : 50 000 € /an + Frais de fonctionnement 60 000 € <i>(évaluation sur 3 ans)</i>	210 000 €
Opération 2 : Mise en place d'un principe de pilotage politique du projet au sein de la CCH	Evolution des participants Définition de principes de pilotage du projet Mise en place du pilotage	
TOTAL		210 000 €

Pilote proposé	PNRéunion (sous-préfecture également proposée)
Structures intervenantes	Toutes structures intervenant sur Mfatae + représentant des Mafatais

Axe 3 - Action 8 : Mettre en place les systèmes de recueil et d'analyse des informations pour le monitoring

Les impacts positifs ou négatifs du tourisme en matières économique, environnementale et sociale sont aujourd'hui assez mal connus dans Mafate :

- La présence actuelle d'une série d'éco-compteurs sur une grande partie des entrées dans le cirque permet de connaître le flux de visiteurs et ses évolutions. Cependant, ce suivi reste à parfaire au niveau quantitatif (absence de compteur sur certaines entrées) et surtout doit être complété de données qualitatives (qualification des populations, des demandes et des modes de consommation et de pratiques) ;
- Le tourisme a aujourd'hui un impact environnemental qu'il est difficile de cerner. Dans le cadre de ce projet, et notamment dans l'optique du scénario 2, il conviendra donc de le préciser afin de mieux définir les actions à conduire ultérieurement ;
- De plus, le projet touristique ne pourra être développé que si les aspects sociaux sont parfaitement intégrés. Le développement du scénario 2 oblige à mieux comprendre comment le tourisme impacte les habitants et comment le projet peut être mieux défini et approprié par la population.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

Disposer des données de monitoring du site et de leur évolution afin de pouvoir si besoin réorienter les actions

Objectifs de l'action

- Mettre en place un système de monitoring sur les visiteurs et les retombées économiques, les impacts environnementaux et sociaux du tourisme ;
- Partager les résultats.

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

Système d'éco-compteurs et de mesures des flux conduit par le Département et l'ONF

Liens avec les stratégies actuelles

Observatoire du Tourisme de l'IRT

Axe 3 - Action 8 : Mettre en place les systèmes de recueil et d'analyse des informations pour le monitoring

Descriptif des différentes opérations

Opération 1 : Mise en place d'un processus d'enquête sur les populations touristiques et de diffusion des informations (cadre du scénario 1)

Afin de suivre l'évolution quantitative du nombre de visiteurs et de mieux connaître qualitativement les visiteurs et les impacts, il est proposé de :

- Compléter le dispositif d'éco-comptage par un éco-compteur sur l'entrée de Dos d'Ane, sur l'entrée de la canalisation des Orangers à Sans Soucis et sur l'ensemble des accès par Salazie.
- Mettre en place une enquête qualitative de fréquentation du cirque (étude conduite par l'Observatoire IRT- PNRéunion). Cette étude, une fois que la méthodologie sera posée, devra pouvoir s'organiser régulièrement (ne jamais dépasser 5 ans – une fréquence de 2 ans serait souhaitable) et à moindre frais, par un système de travail avec des étudiants en tourisme de l'île (important aussi pour faire connaître Mafate aux futurs professionnels) ;

Cette enquête doit porter au minimum sur :

- La typologie des personnes rencontrées (touristes, excursionnistes, habitants,...),
- Leur lieu de résidence,
- La durée de leur séjour dans le cirque et sur l'île,
- Leur motivation de venue,
- Leurs itinéraires,
- Leur budget,
- Leurs points de satisfaction et d'insatisfaction,
- La façon dont ils ont connu Mafate, se sont informés, ont réservé.

Un traitement sera à faire dans le cadre de l'Observatoire régional du tourisme avec une note de conjoncture spécifique Mafate. Cette enquête ne pourra pas avoir d'objectifs quantitatifs trop élevés, afin d'en limiter les coûts. Elle devra se baser sur des objectifs qualitatifs de connaissances des publics à différentes périodes de l'année.

Un large partage des données et des résultats avec les acteurs touristiques et les mafatais est à prévoir notamment par l'envoi d'un document qui en résume les grands résultats à l'ensemble des professionnels du tourisme et u affichage pour la totalité de la population.

Axe 3 - Action 8 : Mettre en place les systèmes de recueil et d'analyse des informations pour le monitoring

Conditions de réalisation

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Mise en place d'un processus d'enquête régulier sur les populations touristiques et de diffusion des informations	Réalisation de la méthodologie d'enquête et des supports (IRT- Parc) Réalisation de l'enquête Traitement analyse diffusion	30 000 €
TOTAL		30 000 €

Pilote proposé	IRT avec PRRéunion
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, Département, ONF, Région, TCO

Axe 4 - Action 9 : Amélioration des fonctionnements environnementaux

L'ensemble des visiteurs permet de générer dans le cirque un flux d'environ 5 M€ et de contribuer à faire vivre 25 à 30 % des habitants. Cependant, cette activité est aussi une source croissante de nuisances environnementales et sociales.

Dans beaucoup de cas, ces nuisances (déchets, bruits, pollutions,...) ne se limitent d'ailleurs pas au fonctionnement touristique mais embrassent le fonctionnement global du cirque.

Dans une tendance de croissance de l'activité touristique et de la démographie, il est important, par un ensemble d'actions opérationnelles et de sensibilisation, de réduire ces nuisances ou de contribuer à préparer les solutions techniques qui pourront être appliquées dans le futur.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Faire prendre conscience aux habitants des nuisances engendrées par eux-mêmes et par les touristes.
- Réussir à diminuer les nuisances environnementales et sociales liés au tourisme et aux activités humaines.

Objectifs de l'action

- Faire connaître les problématiques
- Construire et partager des solutions.

Identification des politiques, études des actions en lien avec l'action

Actions en cours

Fiche SDAIM 3.3 / 3.4 / 3.5

Liens avec les stratégies actuelles

Lien Charte du Parc national

Lien SDAIM

Opération 1 : Conduire des actions de communication vers les touristes et les professionnels : réalisation d'une affiche

L'objet est ici de poursuivre les opérations de sensibilisation des visiteurs « ramenez vos déchets » :

- Sensibilisation des professionnels du tourisme à la gestion des déchets et aux pollutions diverses afin de développer un message adapté
- Réalisation d'une affiche et d'un flyer d'explication à disposition dans les hébergements, épicerie et snacks sur le principe de fonctionnement des gîtes et des déchets
- Sensibilisation préalable sur le site internet et le document d'organisation Mafate sur le fait de repartir avec ses déchets (sac étanche à avoir,...), d'utiliser des produits biodégradables ;

Déchets : le principe doit être de repartir avec ses déchets sauf cas particulier de personnes passant plusieurs jours dans le cirque. Dans ce derniers cas, le gîteur doit être en capacité d'indiquer à la personne la marche suivre pour déposer ces déchets au moins organiques dans un système de compostage ou de nourrissage des poules.

Axe 4 - Action 9 : Amélioration des fonctionnements environnementaux

Opération 2 : Développer avec les professionnels du tourisme une politique de réduction des boissons en contenant individuel

Les bouteilles en verre et les canettes sont visiblement le déchet principal lié au tourisme. Sur la base d'opérations déjà conduites et d'exemples similaires en métropole (ex : Parc national de la Vanoise), il s'agit de conduire une action de sensibilisation et d'incitation des professionnels pour changer, au moins partiellement, l'offre de boissons :

- Changement de la bière en bouteille pour une bière en fût plastique rétractable et une vente à la pression (valorisation économique possible – cf. Action 10),
- Développement d'offres de type citronnades et tisanes (recettes à créer) en place des sodas en canettes ou bouteilles,
- Principe de jus de fruits en BIB en plastique rétractable,
- Travail sur la qualité des produits choisis (artisanaux, bio,...).

Pour cela, il faut :

- préparer les réseaux de fournisseurs possibles,
- aller voir les professionnels pour les inciter au changement,
- aider à l'équipement dans le cadre d'opérations pilotes (bière pression),
- faire émerger des recettes spécifiques de boissons.

Opération 3 : Etude de faisabilité à la mise en place de monte-charges

La possibilité d'installer un ou plusieurs monte-charges a été évoquée plusieurs fois dans Mafate (Etude Cémagref qui a étudié toute les dessertes câble de Mafate en 1970).

Le développement de l'offre et de la demande, l'amélioration des technologies, l'augmentation des nuisances liées à l'hélicoptère font aujourd'hui se poser la question de manière bien plus crédible comme une alternative au tout hélicoptère (uniquement pour certains îlets toutefois)

Notons que les acteurs s'accordent à dire que la réflexion doit être limitée au transport de marchandises et que le transport de personnes doit en être totalement exclu.

Etude de faisabilité technique et socio-économique à la réalisation d'un ou plusieurs monte-charges sur les secteurs suivants :

- Col des Boeufs-La Nouvelle,
- Maido-Roche Plate – Plateau Cerf
- Bord Martin-Aurère.

Cette étude doit prendre en compte la question de la logistique entre le point d'arrivée du câble et les gîtes.

- *La solution de brouette électrique, actuellement testée par l'AGGM sur la Roche-Ecrite, pourrait être analysée pour un retour d'expérience.*
- *L'analyse de l'opération Grand Bassin pourrait utilement être utilisée pour un retour d'expérience.*

Axe 4 - Action 9 : Amélioration des fonctionnements environnementaux

Opération 4 : Déploiement de la marque Esprit Parc

En phase 1, viser 5 à 10 établissements (environ 3 par an) à marquer Esprit Parc répartis dans différents îlets. Cette opération de marquage doit être basée sur :

- Un accompagnement préalable des responsables de structures et de porteurs de projets volontaires – Audit à blanc – accompagnement à l'amélioration du fonctionnement et contrôle à distance ou sur site des évolutions pour arriver au marquage
- Des auditeurs formés / ou une formation du personnel du Parc
- Une forte mise en valeur des structures marquées sur différents supports notamment les sites internet de promotion de Mafate.

Une assistance par un bureau d'étude est à adapter en fonction des objectifs du Parc (formation des agents du Parc ou réalisation des audits et du suivi par le bureau d'étude en coopération avec le PN Réunion.

Conditions de réalisations

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 – Sensibilisation des touristes et des professionnels et réalisation d'une affiche de sensibilisation	Actions de sensibilisation en interne Réalisation d'une affiche (dessin, textes, mise en page, traduction...) Impression	10 000 €
Opération 2 : Développer avec les professionnels du tourisme une politique de réduction des boissons en contenant individuel et en verre	Opération de sensibilisation – discussion fournisseurs – accompagnement Aide à l'équipement Réalisation achat de matériel spécifique	20 000 €
Opération 3 : Etude de faisabilité à la mise en place de monte-charges	Etudes de faisabilité technique, logistique et socio-économique sur 4 sites	40 000 €
Opération 4 : Déploiement de la marque Esprit-Parc	Assistance BE	15 000 €
TOTAL		85 000 €

Pilote proposée	PNRéunion
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, Région, Département, ONF, TCO, GAL Ouest /LEADER Communes, AD2R, ADEME

Axe 4 - Action 10 : Faire évoluer le modèle socio-économique mafatais

Afin de déconnecter augmentation du tourisme et augmentation des nuisances et de préparer un futur soutenable, Mafate doit rompre avec les grands principes de fonctionnement socio-économique actuels. L'objectif du scénario 2 est de conduire Mafate vers un positionnement de destination écotouristique basée sur une économie solidaire, partiellement circulaire et organisée autour d'un principe central de « cluster de l'écotourisme ».

Cet « écosystème » économique identifie clairement 3 grands types de flux autour de l'activité touristique:

- *L'agriculture et les productions locales,*
- *L'écoconstruction,*
- *Les éléments de durabilité : énergie, eau, déchets et pollutions.*

Construire un tel projet nécessite de se projeter dans le futur avec une ambition, de surmonter un ensemble de défis techniques, de limites législatives, de freins sociaux et d'inerties diverses. C'est aussi un travail de long terme sur les valeurs basées sur la co-construction d'un projet collectif partagé.

De surcroît, ce futur ne peut s'imaginer que dans une démarche globale d'innovation écotouristique à l'échelle de l'île.

Cette direction doit donc être préparée dès aujourd'hui en phase 1, afin de se donner une possibilité de réalisation en phase 2.

Cependant il convient, pour aller dans cette direction ambitieuse, que les problèmes de fonctionnement quotidien des mafatais soient parfaitement résolus.

Objectifs de l'action, conditions de réalisation et bénéfices attendus

Enjeux

- Faire de Mafate une destination écotouristique gérée durablement ;
- Faire de Mafate un lieu pilote pour La Réunion et l'océan Indien en matière d'économie durable.

Objectifs de l'action

- Définir un projet opérationnel d'économie durable ;
- Le co-construire et le partager avec les habitants.

Identification des politiques, étude des projets en lien avec l'action

Actions en cours

Il y a un lien fort à faire avec le projet de l'AREP « Accompagnement à la prise en charge par la population de Mafate de son animation sociale et de son développement économique ».

Les relations avec des initiatives existantes comme les Welcome City Lab au niveau de l'île sont également à établir.

Liens avec les stratégies actuelles

Lien Charte du Parc national

Mise en place du SDAIM

Lien avec les Politique des Communes et des projets

Les organismes travaillant sur l'innovation comme Nexa, le CRITT de la Réunion porté par la CCI ou le RRI (Réseau Régional de l'Innovation) doivent accompagner et ou participer à cette action.

Axe 4 - Action 10 : Faire évoluer le modèle socio-économique mafatais

Préalable

La démarche à mettre en place sur Mafate repose sur :

- La création d'un écosystème économique de type cluster (1) centré sur l'écotourisme ;
- Le fonctionnement durable de ce système économique en s'inscrivant dans des principes d'économie circulaire ou perma-circulaire (1) et de « blue economy »(1).

Si cette approche possède des spécificités propres à Mafate, elle s'inscrit nécessairement dans une démarche globale au niveau de l'île de la Réunion.




Cette démarche peut :

- S'appuyer sur des organisations existantes au niveau de l'île de la Réunion et travaillant sur l'innovation (NEXA, CRITT, RRI) et des initiatives existantes au niveau national comme les CityLab
- S'enrichir d'interventions ponctuelles de spécialistes (ex : l'action conduite en Blue Economy par la CCI de Cornouailles avec Gunther Pauli et son équipe).
- d'éducteurs sur des territoires identiques ayant entrepris ce type de démarche (ex : Ile El Hiero dans l'archipel des Canaries, Ile du Gotland en Suède,...). (1.) Voir annexes fiche 10

Opération 1 : Définir, expérimenter, accompagner le projet agricole sur Mafate

L'agriculture est centrale pour réintroduire une activité économique dans Mafate créatrice d'emplois. Elle possède un lien très fort avec le tourisme dans le cadre de l'approvisionnement des gîtes. Il ne sera pas possible de produire tout ce qui est servi sur place (actuellement le tourisme à Mafate consomme environ annuellement 10 à 15 000 poulets et environ 20 t de crudités) mais il faut favoriser ce qui peut se faire.

Exemple sur les objectifs possibles à fixer

	<u>Actuel</u>		<u>Futur (objectifs)</u>	
<u>CA Tourisme</u>	5 M€		10 M€	
	↓		↓	
<u>Retombées Agricoles (5%)</u>	0,25 M€		2,5 M€	<u>Retombées Agricoles (25%)</u>
	↓		↓	
<u>Equivalent en foyers</u>	8		80	

Pour cela, il faut dans la continuité du premier plan d'action réalisé par le PNRéunion :

1 - Mettre en place une cellule de recherche et développement avec des expérimentations de production notamment sur des îlets pilotes

Cette cellule de recherche et d'expérimentation devra regrouper des personnes de diverses institutions (Parc, CA, ONF, Commune, DAAF...) et des Mafatais. Elle devra être en relation avec des institutions nationales, des universités et des écoles agricoles. Elle s'appuiera sur des démarches de benchmarking,

Axe 4 - Action 10 : Faire évoluer le modèle socio-économique mafatais

des interventions ponctuelles de spécialistes de certains domaines et proposera les expérimentations à conduire.

Elle aura pour objet de préciser et développer progressivement et de faire avancer le « projet agricole pour Mafate » porté par le PNRéunion. Il devra être innovant, moderne, relié au tourisme et aux habitants.

Les éléments à prendre en compte sont, notamment, les suivants :

- **Les aspects réglementaires** : identifier les facteurs de blocage, les limites et définir les évolutions possibles notamment par rapport au fait d'être en site isolé ; ou à l'abattage des animaux,...
- **La gestion de l'eau** : évolution possible en matière d'approvisionnements et de techniques utilisables ;
- **L'approvisionnement des animaux** est à réfléchir de manière très poussée sur les quantités et sur la qualité des nourritures (bio par exemple, utilisation / transformation des déchets de la population)
- **Les types de productions ayant du sens au niveau économique** : possibilités à examiner notamment dans la volaille, le maraichage et les produits transformés localement comme les confitures et les jus, la revalorisation du caractère patrimonial de l'agriculture Mafataise (beuf pano, moulin à maïs, diversité des variétés de grains, vétiver et architecture, distillation d'huiles essentiels, tisanderie, apiculture)
- **Les utilisations possibles des déchets notamment** ceux liés à l'élevage pouvant être utilisés comme fertilisant ou par des petites unités de production de biogaz.
- **Les principes d'innovation** devront être la base du projet agricole : agriculture bio, moderne, sous serre, principes de permaculture, aquaponie ;
- **La gestion du foncier** : organiser les nouvelles terres agricoles par rapport aux zones à risques, favoriser la mise à disposition des terres agricoles gratuitement si en agriculture bio, favoriser le développement de potagers pour les habitants avec possibilité de revente en coopérative,...
- **Les principes collaboratifs à développer** : production en coopérative, échanges et modes de collaboration entre gîteurs et producteurs, tester des idées comme coopérative de production ; ou utilisation des déchets de la population pour nourrir les animaux,...
- **Les modes de valorisation des produits** : il est important de pouvoir valoriser le produit mafatais : légumes lontan, projet de pays en lien avec des associations locales afin d'en faire une valeur ajoutée dans les gîtes ;
- **Une politique d'aide financière à définir.**

2 - Développer, mettre en place de manière pilote le projet agricole -

Ce plan d'action déjà développé par la PN Réunion devra prendre en compte trois grands domaines d'activités :

- L'élevage
- Les productions végétales
- La valorisation patrimoniale.

Il s'enrichira par la recherche et le développement et la prise en compte de l'action collective.

Il est important, de favoriser des projets pouvant se mettre en place rapidement. Par exemple, les projets d'aquaponie-hydroponie peuvent être basés sur un savoir-faire existant (équipe de Sébastien Ladrang-Marla) exportable sur d'autres îlets. Ceci permettrait de tester les techniques

Axe 4 - Action 10 : Faire évoluer le modèle socio-économique mafatais

agricoles et les comportements sociaux à établir dans le cadre du fonctionnement producteurs-gîteurs. (voir annexe 10)

Mettre en place une cellule d'accompagnement du projet agricole, des projets pilotes, pour favoriser la diffusion des savoir-faire, l'innovation et les échanges

Une cellule d'accompagnement du projet agricole est nécessaire pour :

- faire connaître l'action « projet agricole pour Mafate »,
- aider les porteurs de projets à le réaliser dans des conditions techniques et d'innovation optimales,
- mettre en place un ensemble de formations et d'éducteurs pour les acteurs actuels et futurs de l'agriculture mafataise,
- favoriser la diffusion des bonnes pratiques et d'innovations (projets existants comme Miellerie de Marla,...) par des visites des sites dans Mafate mais aussi à l'extérieur, des démonstrations exemplaires.

Opération 2 : Définir et expérimenter un plan de gestion écologique innovante

Définir et expérimenter des techniques d'innovation /gestion applicables aux domaines : eau -- pollutions-assainissements - déchets sur des principes économie circulaire.

Pour cela, il faut regrouper autour des différentes thématiques des membres des institutions, des chercheurs et acteurs opérationnels. Pour chaque thématique, un projet pilote pourrait être expérimenté.

THEMATIQUE	PISTES D'EVOLUTION
Thématique Energie	Pistes d'évolution possibles <ul style="list-style-type: none"> • Formation d'acteurs mafatais aux savoir-faire pour des montages et réparations d'équipements • Favoriser les expérimentations et les acquisitions groupées d'équipements innovants (fours solaires, équipement basse tension,...) et les échanges entre les acteurs.
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche vers de nouveaux systèmes de production ou de réutilisation de l'eau (récupération de l'eau de l'air, réutilisation des eaux grises, performance de l'arrosage agricole...).
Pollutions	<p>La plupart des filières de valorisation des déchets nécessitent un niveau de production quantitatif minimum et parallèlement des investissements techniques qui ne sont pas en lien avec les caractéristiques du territoire mafatais (cf. échec de l'élimination du verre).</p> <p>Les politiques à suivre seront plutôt à rechercher dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les déchets par des changements de fonctionnement des habitants, des professionnels et des touristes (ex : bière pression, citronnades,...) permettant des valorisations économiques (choppe recyclable de Mafate à la vente par exemple, revente aux producteur d'une marque Mafate,...),

Axe 4 - Action 10 : Faire évoluer le modèle socio-économique mafatais

- Faire de certains déchets comme le verre une ressource par un traitement de type consigne,
- Mettre en place un principe général de compostage permettant de réutiliser ces productions pour le jardinage et pour le développement de l'agriculture,
- Mettre en place à l'échelle de l'Île de la Réunion un traitement innovant des plastiques
- Etudier la possibilité de valoriser les déchets issus de l'élevage et/ou de l'abattage par :
 - un système de méthanisateur/digesteur pour la filière agricole,
 - une réutilisation après traitement comme nourriture ou enzymes curatifs
 - Etudier la possibilité d'utilisation du marc de café et de l'arrachage des plantes invasives soit en réalisation d'engrais soit en filière spécifique comme productions de champignons.

Pollutions

Etudier le développement des principes de récupération des eaux usées à des fins d'irrigation de cultures ou d'espaces verts ([l'arrêté du 2 août 2010](#) fixe les prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utilisation d'eaux usées traitées). Il est important que la Région investisse en recherche et développement sur de nouvelles techniques (drainage, phytoépuration, ...)

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et peut être complétée et adaptée par l'opération de recherche et développement.

Opération 3 : Accompagnement socioéconomique au scénario 2

Il faut préparer, avec la population, un projet de développement durable basé sur une économie sociale et solidaire d'inspiration circulaire. Il faut favoriser les systèmes coopératifs autour d'objectifs partagés et appropriés (en collaboration et concertation avec les démarches actuelles).

Mieux comprendre la perception du tourisme et des touristes par les habitants – Etude de préparation à l'accompagnement.

Cette étude devra permettre de préciser notamment

- Quelles sont les apports du tourisme au territoire et les nuisances perçus par les habitants ?
- Comment les habitants perçoivent les touristes et les Mafatais qui vivent du tourisme ?
- Quels sont leurs souhaits pour le futur ?
- Comment et à quelles conditions pourrait-on percevoir le tourisme comme un élément positif ?
- Quelles sont les conditions préalables et les limites ?
- Quelles sont les améliorations à apporter pour avoir un meilleur partage des avantages ?
- Comment resserrer les liens entre gîteurs et le reste des habitants ?
- Quel projet souhaité peut-on construire pour le futur ?

Axe 4 - Action 10 : Faire évoluer le modèle socio-économique mafatais

Partager, discuter les objectifs généraux, co-construire localement

La cellule de coordination du projet doit s'occuper de l'appropriation (avec les conseils de quartier et les représentants de chaque îlet présents à la Commission cœur habité et les différentes associations). Il s'agira de :

- Approfondir la coordination et de l'appropriation du projet Mafate au sein des institutions, élus, population mafataise ;
- Construire une vision commune par îlet de ce que pourrait apporter le tourisme ;
- Travailler à travers les actions sur les îlets pilotes (cf. Action 3) ;
- Communication (cf. Action 8).

Notons que cette action peut être prévue de manière pilote dans le cadre de la réalisation du schéma des îlets sur les 4 premiers îlets sélectionnés.

Conditions de réalisation

Opérations à réaliser	Condition de réalisation	Coût estimatif sur 3 ans
Opération 1 : Définir, expérimenter, accompagner le projet agricole	Expertises techniques Formation et éductours Projets pilotes aquaponie – hydroponie Aides financières aux porteurs	120 000 €
Opération 2 : Définir un plan de gestion écologique innovante avec première expérimentation	Mise en place d'un processus de gestion et d'innovation en recherche et expérimentation regroupant les institutions Soutien d'opérations pilotes	90 000 €
Opération 3 : Accompagnement socioéconomique au scénario 2	Etude socio-économique Action de la coordination	50 000 €
TOTAL		260 000 €

Pilote proposée	PNRéunion
Structures intervenantes	IRT, PNRéunion, Région, Département, ONF, TCO, Communes NEXA, CRITT, RRI, ADEME Chambre Agriculture